

Note Flash du SIES



Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N°18
Novembre 2017

Parcours et réussite en licence et en PACES : les résultats de la session 2016

Cette note de synthèse présente les principaux résultats sur le parcours et la réussite des néobacheliers (bacheliers qui s'inscrivent à l'université à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat) en licence et en PACES (Première Année Commune des Etudes de Santé). Sont parallèlement diffusées des données détaillées par discipline et série de baccalauréat ainsi que des indicateurs déclinés par université (voir encadré et pour en savoir plus).

Quatre bacheliers sur dix obtiennent un diplôme de licence (générale ou professionnelle) après 3 ou 4 ans

Parmi les bacheliers 2012 inscrits en L1 l'année de leur baccalauréat, 28 % ont obtenu un diplôme de licence (générale ou professionnelle-LP) à l'issue des 3 années de formation de la licence et 13 % après une année additionnelle, à la session 2016. Le taux de réussite en 3 ou 4 ans s'établit à 41%.

Le niveau des taux de réussite s'explique par le nombre élevé d'étudiants qui abandonnent leur formation en début de parcours sans obtenir le diplôme : 31 % des étudiants inscrits en L1 renoncent dès cette première année ; 13 % renoncent après une seconde année passée en licence, le plus souvent en redoublement (10%) moins fréquemment après un passage en L2 (3%). Par contraste, les abandons après une troisième année passée en licence sont moins fréquents.

Un peu plus de la moitié des bacheliers (53 %) sont admis à passer en L2 après une ou deux années passées en L1. La grande majorité de ces derniers (plus de 8 sur 10) sont ensuite admis à poursuivre en L3 ou en LP un ou deux ans après. En fin de parcours, le taux de réussite en un an des bacheliers parvenus - en 2 ou 3 ans - en L3 ou en LP est très élevé (91%).

Les taux de réussite entre bacheliers généraux, technologiques et professionnels sont très contrastés

Les différences de réussite entre bacheliers généraux, technologiques et professionnels

Réussite à la licence en trois ou quatre ans des bacheliers 2012 inscrits en L1 à la rentrée 2012, selon leurs caractéristiques et la discipline d'inscription de L1

Caractéristiques	Part des inscrits	Réussite en 3 ans (%)	Réussite en 3 ou 4 ans (%)
Homme	41,1	21,8	34,0
Femme	58,9	32,9	45,8
Série baccalauréat			
Littéraire	19,2	32,5	46,7
Economique	31,0	36,4	52,1
Scientifique	25,1	37,6	52,1
Ens. bac général	75,3	35,8	50,7
Techno STG (1)	9,3	6,9	14,1
Autres bacs techno	5,4	10,2	18,2
Ens. bac techno	14,6	8,1	15,6
Ens. bac pro	10,1	2,3	5,0
Mention obtenue			
Très bien	2,9	69,8	76,8
Bien	10,2	58,6	69,8
Assez bien	25,8	39,8	54,8
Passable 1er groupe	41,4	19,3	32,6
Passable 2ème groupe	16,2	9,0	18,6
Inconnue	3,5	18,0	26,7
Discipline de L1			
Droit, Economie, Gestion, AES	35,7	26,9	40,9
Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales	41,3	31,4	42,5
Sciences, STAPS, Santé	23,0	25,2	38,4
Ensemble	100,0	28,4	41,0

(1) Sciences et Technologies de Gestion

Source: MESRI-SIES

s'expliquent d'emblée par des taux de passage en L2 très dissemblables.

Seuls 8 % des bacheliers professionnels parviennent en L2 après un ou deux ans en L1, six fois moins que la moyenne. Mais le taux de passage en L3 de ceux qui sont parvenus en L2 (73%) et le taux de réussite au diplôme de ceux qui sont parvenus en L3 ou en LP (75%) ne sont pas très éloignés des taux moyens.

Il en est de même des bacheliers technologiques : leur taux de passage en L2, de 23 %, est inférieur de plus de moitié à la moyenne. En revanche, leur taux de passage de L2 en L3 ou en LP est de 81 % et leur taux de réussite en L3 (ou LP) de 77 %.

Les taux de réussite sont très liés à la mention obtenue au baccalauréat mais différent peu selon les discipline de formation

Les bacheliers avec mention ont un taux de réussite nettement plus élevé, en particulier en trois ans, que ceux qui n'en ont pas obtenu.

Les différences de réussite selon les disciplines de formation sont relativement réduites. En outre, une partie des écarts tiennent à des différences quant au profil des étudiants inscrits.

Un bachelier sur trois réussit à passer en deuxième année du premier cycle des études de santé après une ou deux années de PACES.

Un bachelier sur dix réussit à passer en deuxième année au bout d'un an de PACES et près d'un sur deux s'y réinscrit l'année suivante. Les chances de réussite de ces redoublants sont alors pratiquement de moitié.

Passage en deuxième année du premier cycle d'études de santé des bacheliers 2014 inscrits en PACES à la rentrée 2014

	Bac S	Autres bac	Ensemble
Effectif bacheliers 2014	32 937	2 438	35 375
Part des inscrits	93,1	6,9	100
Passage en 1 an	12,3	0,4	11,5
Redoublement	49,1	19,7	47,1
Passage en 2 ans	23,7	2,3	22,2
Total passage en 1 ou 2 ans	35,9	2,7	33,6
Dont médecine (PCEM2)	21,6	0,9	20,1
Dont pharmacie	8,5	0,9	8,0
Dont odontologie (dentaire)	3,3	0,2	3,1
Dont maïeutique (sage-femme)	2,6	0,7	2,5
Pas. autres diplômes santé (1)	2,2	0,7	2,1

(1) Autres diplômes de santé délivrés à l'université (DE psychomotricien, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute...)

Source: MESRI- SIES

Au final, un tiers des bacheliers 2012 réussit à passer en deuxième année en un ou deux ans de PACES, un cinquième en médecine.

Ces résultats concernent principalement les bacheliers scientifiques qui représentent 93 % des bacheliers qui s'inscrivent à la PACES. Les chances de réussite des autres bacheliers sont inférieures à 3 %.

Définitions, source, champ et éléments méthodologiques

La formation de la **licence** se fait en trois années après le baccalauréat. Les termes de L1, L2 et L3 désignent les trois années de la formation. En dernière année les étudiants peuvent choisir d'aller en licence professionnelle (LP). Le diplôme de licence désigne à la fois le diplôme de LP et de licence générale (LG).

La **PACES** désigne la Première Année Commune des Etudes de Santé. Cette année se termine par un concours national qui conditionne l'entrée en deuxième année des études de santé.

Les indicateurs présentés dans cette note sont réalisés à partir des données issues du Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE), qui recense les inscrits (SISE-Inscriptions) et les diplômés (SISE-Résultats). Le champ couvre l'ensemble des universités publiques françaises (France entière) et le grand établissement « Université de Lorraine ». Ils sont calculés sur la base des inscriptions administratives, et non d'une présence effective de l'étudiant.

Les indicateurs de réussite et de parcours en licence sont déclinés par université.

Chaque université possède sa propre population étudiante. Or la probabilité de réussite (ou de passage) apparaît fortement corrélée à des caractéristiques telles que l'origine sociale et le parcours antérieur (série du baccalauréat, âge au moment de son obtention, ancienneté de son obtention et mention obtenue). Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories. L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la **valeur ajoutée**.

Cet indicateur permet de neutraliser l'effet de certaines des caractéristiques propres des étudiants. Complémentaire à l'indicateur brut il n'apporte néanmoins aucune information sur l'origine du niveau de la valeur ajoutée qui peut tenir tout autant de caractéristiques non observables des étudiants que de facteurs propres à l'établissement (dont les modalités de notation).

Isabelle MAETZ
MESRI - SIES

Pour en savoir plus :

« Parcours et réussite aux diplômes universitaires », Note Flash 16.15, MENESR-SIES, Novembre 2016

« Réussite et échec en 1er cycle », Note d'Information 13.10, MENESR-SIES, Novembre 2013

« Parcours et réussite en licence et master à l'université », Note d'Information 13.02, MENESR-SIES, Avril 2013

Les données par établissement sont téléchargeables à cette adresse :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30617/notes-flash.html>

Les données détaillées par discipline et série de baccalauréat sont accessibles à cette adresse :

<https://data.esr.gouv.fr/data1ercycle/>